



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux contribuables de la susdite municipalité

A V I S P U B L I C

R È G L E M E N T 8 9 4 – 2 - 2 0 2 3

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 12 DÉCEMBRE 2023, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 894-2-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 894-2019 DÉCRÉTANT LES TARIFS APPLICABLES AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT ET AUX DÉPENSES ENCOURUES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL ET DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ.

LE PRÉSENT RÈGLEMENT VISE À MODIFIER L'ARTICLE 3, PARAGRAPHE A, ALINÉA 1 DU RÈGLEMENT AFIN D'AUGMENTER LE TAUX DE L'ALLOCATION DE DÉPLACEMENT OCTROYÉ DU KILOMÈTRE PARCOURU ET À RETIRER L'ALINÉA 2 DU MÊME PARAGRAPHE.

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 894-2-2023 ENTRE EN VIGUEUR LE 8 JANVIER 2024, DATE DE LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

(SIGNÉ)
ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(RÈGLEMENT NUMÉRO 894-2-2023)

JE, SOUSSIGNÉE, ANICK BEUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL LE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-QUATRE.

(SIGNÉ)
ANICK BEUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE